



## Formulaire 11273 : Copie de documents (acte de vente, donation, règlement de copropriété...) enregistrés avant le 1er janvier 1956

Cerfa n° 11273 - Ministère chargé des finances

Autre numéro : 3231-SD

Permet à tout usager de demander des copies de documents (par exemple, la copie d'un acte de vente) pour une formalité effectuée avant le 1<sup>er</sup> janvier 1956. À adresser en 2 exemplaires au service de publicité foncière. Copie payante.

Accéder au  
formulaire ↗

(<https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/3231-sd/demande-de-copie-de-documents-pour-la-periode-anterieure-au-1er-janvier-1956>)

Vérfifié le 21 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Comment obtenir des renseignements immobiliers ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759>)
- Comment se procurer la copie d'un règlement de copropriété ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2127>)
- Peut-on obtenir une copie d'un acte établi par un notaire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3167>)
- Que faire lorsque l'on a perdu l'acte de propriété de son logement ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2618>)